

LE «VIVRE ENSEMBLE»

EN CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDITO

À travers la mise en œuvre de ses dispositifs, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) promeut l'intégration, l'épanouissement et la réussite de tous les jeunes, quels qu'ils soient. La DRAJES favorise leur engagement dans la vie sociale, culturelle et sportive, tout en contribuant à une meilleure cohésion sociale et au vivre ensemble. Pour cela, elle apporte son soutien aux associations, collectivités locales et structures jeunesse qui mettent en œuvre des projets de citoyenneté et de solidarité.

Les jeunes d'aujourd'hui disposent de nombreuses opportunités pour façonner le monde dans lequel ils vivent et relever les défis sociétaux auxquels ils se confrontent, notamment ceux liés aux discriminations.

Parmi ces opportunités, les chantiers de jeunes bénévoles internationaux jouent un rôle essentiel.

Ceux-ci offrent aux jeunes l'occasion de se rencontrer, de travailler ensemble, et de développer des valeurs de solidarité et de respect mutuel, tout en s'engageant dans des actions concrètes au service de la collectivité. En regroupant des jeunes issus de milieux et de cultures variés, les chantiers favorisent la mixité sociale et culturelle et contribuent ainsi à déconstruire les préjugés et à promouvoir une société plus inclusive. Ils offrent également aux participants un espace d'apprentissage et de développement, où ils acquièrent des compétences précieuses, tant sur le plan personnel que professionnel. Enfin, ces expériences permettent de renforcer l'engagement des jeunes dans la lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes.

Pour la DRAJES, encourager et soutenir les chantiers de jeunes bénévoles, c'est permettre aux jeunes de devenir des acteurs du changement, de les aider à s'engager pour un monde plus égalitaire, et à bâtir un avenir où chacune et chacun, quel que soit son origine ou sa situation, trouvera sa place.

Bruno Feutrier
Délégué Régional Académique - DRAJES Auvergne Rhône-Alpes.



A L'ORIGINE DES CHANTIERS : LA PAIX

En 1919, la ville de Bilthoven au Pays-Bas accueille la Conférence de la Paix. Réunissant des intellectuels, pacifistes et des militants d'Europe, ce rassemblement vise à promouvoir la paix et à réfléchir aux moyens de prévenir les conflits futurs. Parmi eux, le Suisse Pierre Cérésole soumet l'idée d'un chantier fraternel aidant à la reconstruction des pays et reçoit le soutien de nombreux participants, dont les Allemands.

Avec l'aide d'Hubert Paris, le village d'Esne accueille en 1920 des volontaires – suisses, allemands, hongrois, hollandais – venu(e)s participer à la construction de baraquements pour abriter les paysans ayant tout perdu lors de la Première Guerre mondiale. Les prémices des chantiers de jeunes bénévoles naissent.

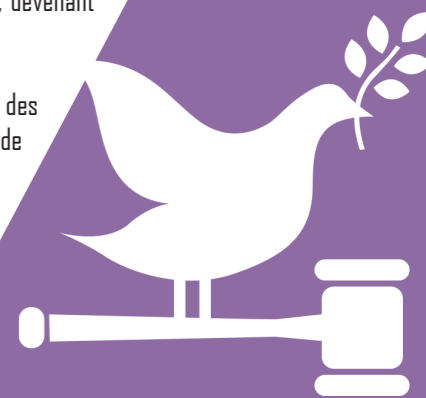
Convaincu que le travail manuel commun peut réconcilier les peuples et contribuer à la paix, Pierre Cérésole organise ces chantiers où des jeunes de différentes nations collaborent ensemble à des projets d'intérêt général. Il voit alors dans ces projets une manière concrète de promouvoir la compréhension mutuelle, la solidarité et l'inclusion.

Ce concept s'est ensuite étendu et institutionnalisé à travers des organisations comme le S.C.I. - Service Civil International – fondé par Pierre Cérésole lui-même, puis, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec la naissance de nombreuses associations organisatrices de chantiers et leur inscription dans les politiques jeunesse d'État. Peu à peu, les chantiers se diversifient et s'internationalisent, intégrant des actions de soutien aux communautés locales, mêlant entraide et interculturalité, devenant ainsi un pilier de l'éducation populaire et de l'inclusion sociale à travers le monde.

Profondément attachées aux principes du vivre ensemble, les associations œuvrent à l'intégration de tous en nouant des partenariats solides, luttent contre les discriminations et combattent les comportements qui en découlent. Au travers de ces luttes essentielles, la construction et le maintien perpétuel d'une paix durable.

Ce focus donne à voir des exemples de pratiques significatives de l'engagement des associations organisatrices de chantiers auprès de la lutte contre les discriminations, enjeu de société toujours plus actuel.

Les Co-présidents de Cotravaux AURA vous souhaitent une bonne lecture.



LES DISCRIMINA... QUOI ?

La discrimination est un traitement inégalitaire ou une attitude de différenciation d'une personne par rapport à une autre, dans une situation comparable, en raison de caractéristiques réelles ou supposées et résultant de croyances, stéréotypes ou préjugés. Cela comprend toute distinction, exclusion, traitement favorable ou défavorable.

Plus généralement, la discrimination comprend tout comportement portant atteinte à l'intégrité et à la dignité d'une personne ou créant un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. La discrimination peut prendre différentes formes : directe, indirecte, systémique ou dite positive.

Légalement, une discrimination doit être fondée sur un critère défini et relever d'une situation visée par la loi – accès à l'emploi, la formation, le logement.. – pour être qualifiée de délit. A ce jour, la loi française reconnaît 25 critères de discrimination en lien avec :

- les origines sociales ou culturelles : origine, mœurs, lieu de résidence, situation familiale, situation économique
- l'âge
- l'orientation sexuelle
- l'identité de genre, le sexe
- le physique : handicap, apparence, morphologie
- les convictions personnelles : religion, opinions politiques, engagement syndical

Si tous les propos ou actes discriminants ne sont pas punis par la loi, ils sont dans tous les cas à combattre.

COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS

Les préjugés et stéréotypes, profondément ancrés dans nos structures sociales et mentales, favorisent des représentations globalisantes et infériorisantes d'un ou de groupe d'individus. L'enjeu de la lutte contre les discriminations consiste donc à déconstruire ces représentations, empêcher leur perpétuation et favoriser l'évolution des mentalités et des pratiques, notamment par des actions d'information, de sensibilisation et de formation. Le chantier, lieu d'expérimentation et de rencontre, devient alors le support de cette lutte essentielle.

ET SUR LES CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES ?

Les chantiers de bénévoles regroupent des équipes de 10 à 50 bénévoles – adolescents et/ou adultes – venus de tout horizon et partageant durant 10 jours à 3 semaines, la réalisation de travaux et une vie collective. Ensemble, du matin au soir, les chantiers sont des espaces où les situations de discrimination ou de (micro)agression sont susceptibles d'être provoquées et donc subies.

Parmi les différents critères de discrimination cités dans la loi, les bilans saisonniers et associatifs font majoritairement remonter la présence d'incidents liés au sexisme, à l'orientation sexuelle, au genre, au racisme, à la religion, à l'apparence physique – perte d'autonomie, handicap, apparence – et aux origines sociales. Ces discriminations sont observées au sein du groupe et/ou en lien avec la population d'accueil.

Le biais culturel est également un facteur important à prendre en considération dans le déclenchement et/ou l'aggravation de situations discriminantes, puisqu'il peut renforcer des incompréhensions et des tensions liées aux différences culturelles. Cet aspect est par conséquent largement pris en compte par les associations dans l'approche, la prévention et la résolution des situations.



FAIRE ENSEMBLE POUR VIVRE ENSEMBLE

Dès l'origine des chantiers de bénévoles, la coopération et la participation collective apparaissent essentielles pour (re)construire une société harmonieuse, pacifiée et inclusive. La réalisation commune des travaux devient alors un support, une finalité et s'inscrit comme un espace d'expérimentation.

La réalisation des travaux permet de surmonter les différences et d'encourager un sentiment d'appartenance partagé. Unis autour de la réalisation d'un projet d'intérêt général, l'autre devient un « nous ». Le passage de l'individuel au collectif se réalise et se traduit par la reconnaissance de l'interdépendance, la communication, la confiance et la solidarité, une dynamique d'action et une capacité renforcée. Chacun peut s'exprimer, échanger, apporter son expérience, ses compétences et se réaliser, quelle que soit sa situation. Chacun est respecté dans son altérité et devient un maillon important de l'entraide collective.

La mixité sociale et culturelle rencontrée sur les chantiers de bénévoles renforce cette expérimentation collective et provoque la rencontre de l'autre et de soi. Au travers des échanges et partages, ces rencontres enrichissent la connaissance des autres et de sa propre culture, favorisent l'ouverture au monde, la remise en question voire la déconstruction d'idées ou de préjugés, freinant ainsi la perpétuation des mécanismes discriminatoires. Cette mixité permet de rencontrer des individus et de se confronter à des situations peu connues, les éprouver permet ainsi de les rendre plus familières, de sortir de sa zone de confort et de développer la tolérance de chacun. Afin d'assurer cette mixité, les associations de chantiers ont noué des partenariats – en France et à l'étranger – avec des structures et services d'éducation populaire, de jeunesse, socio-éducatif et d'accueil. La pluralité des profils constitue une richesse motivant toujours plus d'ouverture d'esprit et de respect à l'égard des uns et des autres.

Concernant l'accueil de bénévoles et de volontaires internationaux, il arrive parfois que des nationalités historiquement belligérantes ou portant un lourd passif historique se retrouvent à collaborer sur les chantiers. Ces contextes peuvent raviver des tensions ou des ressentiments, rendant la cohabitation initialement difficile. C'est précisément dans ces moments que le projet collectif revêt toute son importance : il offre un cadre propice à la reconstruction de liens et encourage la réouverture du dialogue.



La dimension intergénérationnelle est également présente sur les chantiers de bénévoles. Elle se retrouve au sein même du groupe – certains chantiers adultes sont ouverts sans limite d'âge –, entre les encadrants et les bénévoles ou lors de temps d'échange avec la population d'accueil. Cette dimension permet à tous de dépasser ses propres représentations et stéréotypes grâce au vivre ensemble, il permet de déconstruire des représentations des jeunes vis-à-vis des personnes plus âgées et inversement. L'intergénérationnel crée des points entre les générations et devient un terrain d'apprentissage réciproque où chaque individu s'enrichit de l'expérience de l'autre. Les liens sociaux s'en trouvent renforcés.

Chaque année, des projets de chantiers sont menés en collaboration avec des publics souvent confrontés aux discriminations. Réalisées avec et pour ces publics, ces actions visent à embellir leurs espaces de vie ou de loisirs, tout en favorisant les échanges, l'ouverture au dialogue et la déconstruction des préjugés entre bénévoles et participants. Concrètement, ces chantiers se déroulent dans les Instituts Médico Éducatif, les Centres d'Accueil et de Demandeurs d'Asile ou au sein des Quartiers Prioritaires des Villes.

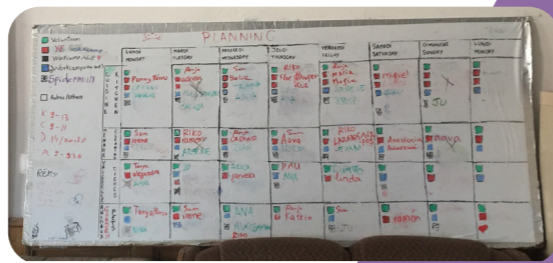
Au travers de la pédagogie « du faire ensemble » se sont les conditions du « vivre ensemble » qui sont cultivées sur les chantiers de jeunes bénévoles. Obstacle à la discrimination, cette pédagogie s'exprime également au travers des pratiques et des outils mis en place par les associations.

PRATIQUES ET OUTILS

AU QUOTIDIEN

Attachées à la richesse d'échange et soucieuses d'assurer l'égalité des chances et l'intégration de tous, les associations s'appuient sur des pratiques communes :

- Un cadre commun : en début de chantier sont réalisées de manière collective et démocratique les règles de vie propres au groupe. Ces dernières permettent d'assurer l'égalité, la justice, le respect mutuel, l'harmonie et la cohésion du groupe, de créer un environnement serein, de responsabiliser chacun et de prévenir des conflits. Lors de ce temps, les animateurs en profitent aussi pour rappeler l'importance de la bienveillance et le cadre du respect mutuel. Chaque bénévole peut également prendre la parole pour faire entendre ses besoins s'ils le souhaitent.
- Une vie collective : Sur chaque chantier, les bénévoles sont appelés à réaliser à tour de rôle les tâches quotidiennes – ménage, cuisine, vaisselle – par équipe mixte de minimum deux, répartis également et indépendamment de leurs genres. Ces tâches permettent de responsabiliser les bénévoles, de créer d'autres temps de partage et de cohésion et de tisser des liens. Un planning est réalisé en début de chantier.
- Roulement des affectations : sur le lieu des travaux un roulement équitable est réalisé, indépendamment des genres, aux différents postes. Une attention particulière au « consentement à être aidé » est portée afin de limiter la prise des mains – même bienveillante – d'outils ou de matériaux d'une personne à une autre.
- Adaptation des espaces de vie aux besoins de chacun en veillant notamment à répondre à ceux induits aux diverses situations de handicap.
- Réalisation d'un programme d'activité : les chantiers de bénévoles s'organisent autour d'une vie collective, de la réalisation de travaux ET d'activité permettant la découverte du territoire d'implantation du chantier et de créer du lien entre les participants. Sur chaque chantier, une part du budget commun est dédié aux activités, lorsque ces dernières sont payantes, elles sont choisies collectivement. Afin de ne pas laisser de côté des jeunes bénévoles ayant peu de moyens économiques, aucune participation supplémentaire n'est demandée lors du chantier.



TEMPS DE SENSIBILISATION

Parallèlement aux pratiques induites à l'organisation de la vie collective et des travaux, les associations ont mis en place des espaces de sensibilisation aux discriminations et aux violences qui en découlent. Ces espaces prennent diverses formes, telles que des visites de lieux spécifiques, de rencontre avec des associations ou des structures, d'intervention, d'activités, des discussions/débats animées, des veillées ou encore des affichages sur le lieu de vie. Si ces espaces sont animés majoritairement par les encadrants pédagogiques, les bénévoles eux-mêmes peuvent en être les animateurs.

En voici quelques exemples :

- Atelier de conception d'une cuisine adaptée répondant aux principes d'accessibilité animé par une bénévole
- Débats mouvants autour du racisme
- Jeu de rôle sur la question des genres
- Animation sur le thème de la pride ou d'une soirée Drag Show
- Mise en situation de handicap
- Intervention du planning familial sur l'égalité des sexes et préventions des violences induites
- Participation à l'organisation d'une exposition itinérante en lien avec divers publics sociaux et économiques

Lors d'incidents

En cas de faits ou de (micro)agression discriminatoire, les encadrants se saisissent de la situation. Une discussion est engagée entre les différentes parties prenantes puis parfois collectivement. Il s'agit de rappeler le cadre et de désamorcer la situation. Un temps est également pris pour écouter les victimes, rappeler leurs droits et appliquer les sanctions nécessaires. Selon la gravité des faits, l'exclusion du chantier des auteurs peut être envisagée.

Au travers de ces différentes espaces, il s'agit pour les associations de questionner individuellement et collectivement et d'éveiller les consciences afin de renforcer l'esprit critique et le pouvoir d'agir des jeunes bénévoles.



AU SEIN DES ASSOCIATIONS

ENCADREMENT DES CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES

En amont de la saison des chantiers, les associations organisent le recrutement et la formation des animateurs pédagogiques et techniques. Ces dernières ont toutes intégré des modules portant sur les diverses formes de discriminations et les violences qui y sont liées. Ces modules visent à former les futurs animateurs à sensibiliser, prévenir, désamorcer et écouter les victimes si nécessaire. Ils rappellent également le cadre légal et permettent d'appréhender les mécanismes induits aux actes discriminatoires tout en prenant en compte la dimension interculturelle – parfois intergénérationnelle – du groupe.

CÔTÉ ASSOCIATION

Les questions induites à la promotion de la paix et à l'inclusion traversent l'ensemble de leurs actions – des projets Erasmus +, à l'accueil des Services Civiques en passant par les accueils menés dans le cadre du Corps Européen de Solidarité court et long terme – et ont toujours été au cœur des préoccupations et des réflexions associatives. Pour cela, les associations ne cessent de se former pour former, de consolider leurs connaissances et de nourrir leurs pratiques pour répondre et accompagner au mieux les publics accueillis aux enjeux sociétaux.

Certaines associations se sont par ailleurs dotées d'outils, d'études, de fascicules et de visuels de tout genre. A titre d'exemple :

- Les lignes d'écoute mises en place par les associations nationales et couvrant l'entièreté des régions
- Le guide « Respect, Éthique et Intégrité » de l'Union REMPART
- Les affiches portant sur diverses thématiques dont le consentement sur les lieux de vie
- Le protocole interne VSS de l'association Concordia

De nombreuses associations offrent également un accompagnement et/ou une tarification adaptée afin de lever les freins empêchant parfois l'accès au chantier.



Guide REMPART
"Respect, Éthique
& Intégrité"

CÔTÉ RÉSEAU COTRAVAUX

Le réseau Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes, à travers sa salariée et ses membres, participe pleinement aux actions et réflexions menées au niveau régional comme au niveau national. Il participe activement au Groupe de Travail sur la lutte contre toutes les formes de discriminations créé en février 2023. Regroupant des représentants d'associations locales, régionales et nationales, le groupe de travail s'intéresse aux thématiques telles que le sexisme en milieu du travail, les violences et le harcèlement sexiste et sexuel, les discriminations liées à l'identité de genre, aux orientations sexuelles ou encore au racisme.

De ce groupe de travail est née une « fiche incident » à destination des associations, un centre de ressources rassemblant l'ensemble des médias et protocoles des associations, des articles et études, ainsi que des cycles de formations. Depuis la création du groupe de travail, des formations en lien avec l'accueil de personnes en situation de handicap sur les chantiers, l'accessibilité visuelle et en Premier Secours en Santé Mentale ; en lien avec les violences sexistes et sexuelles ainsi qu'en lien avec les orientations sexuelles et les identités de genre. Enfin, le réseau national mène à l'échelle des régions concernées, des études sur ces thématiques.



CONCORDIA

CONSENTIR, C'EST QUOI ?

Sans tromperie,
mensonge, omission.

Capable de comprendre,
choisir dans un état de
pleine conscience (pas
endormi.e, alcoolisé.e,
dregué.e)

ÉCLAIRÉ

SPÉCIFIQUE

RÉVERSIBLE

Il concerne
UN acte à
UN moment
donné, pas
plus !

LE
CONSENTEMENT

A tout
moment, je
peux changer
d'avis.

LIBRE

C'est un vrai "OUIIIII" et pas
un "mouai" ou "bof" ou "... (pas
de réponse)

de dire "NON" !
sans crainte, ni pression
visible ou invisible

CONTACT ET RESSOURCES

En France, plusieurs numéros et services sont dédiés à la lutte contre les discriminations et peuvent être utiles pour signaler des situations ou demander de l'aide :

15 : Urgences médicales (SAMU)

17 : Police et gendarmerie

18 : Pompiers

112 : Numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence

114 : Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins

30 18 : E-Enfance – victimes de discriminations ou cyberharcèlement en ligne

39 19 : Violences Femmes Info – Pour les femmes victimes de violences et à l'entourage

39 28 : Numéro unique de signalement des discriminations

01 40 37 00 00 : SOS Homophobie – Pour signaler des actes ou situation de discrimination homophobe ou transphobe

0 800 00 46 41 : Stop Discriminations (Ministère de l'Intérieur) – Dédiés aux signalements des discriminations et à l'orientation juridique



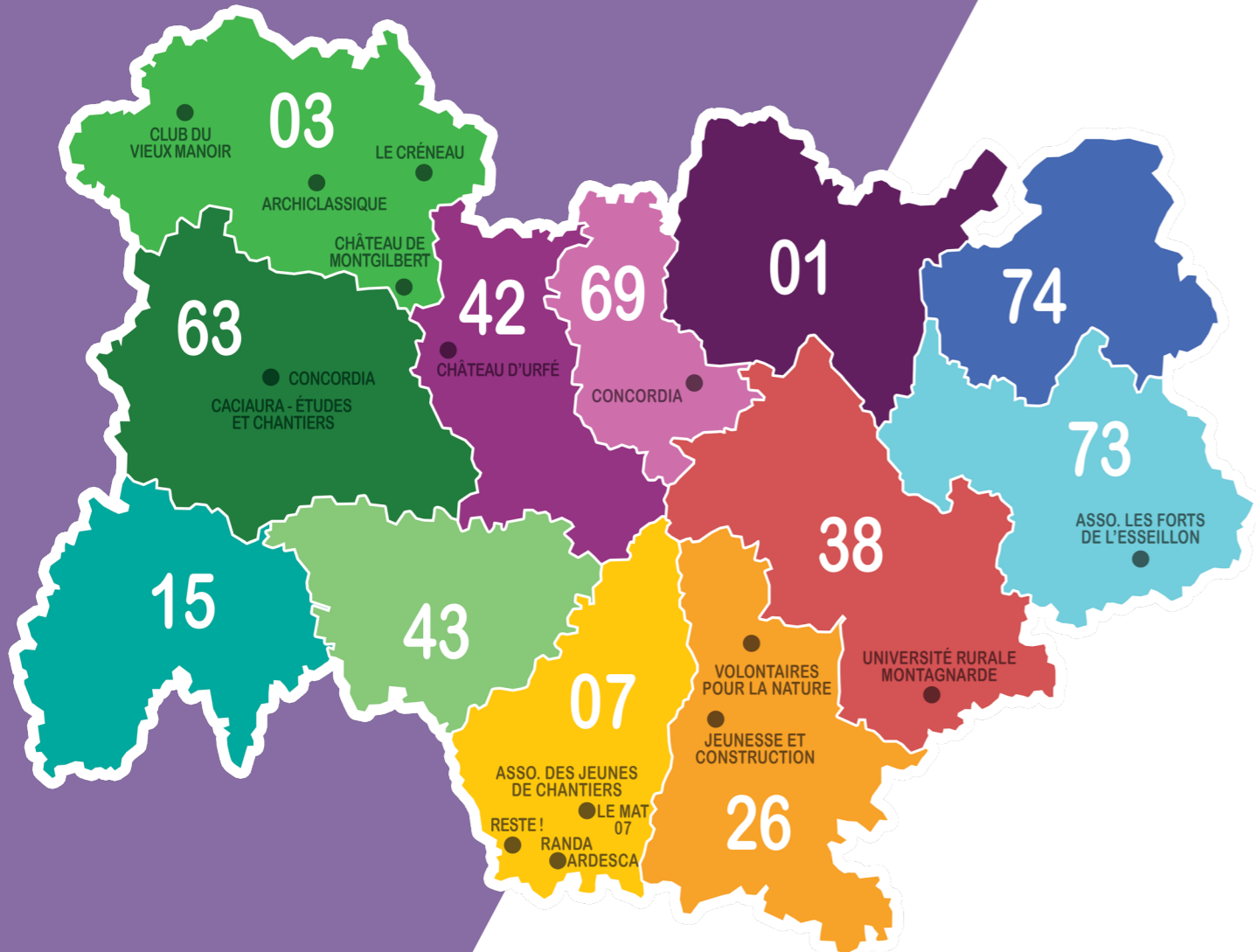
La lutte contre les discriminations repose sur plusieurs ressources incontournables qui offrent de l'information, du soutien, des outils légaux et des structures d'accompagnement.

Parmi ces ressources :

- **Défenseur des droits** : autorité indépendante chargée de protéger les droits des citoyens
- **SOS Racisme** : organisation qui lutte contre le racisme et toutes formes de discriminations
- **Licra – Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme -** : association qui se bat contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de haine
- **SOS Homophobie** : organisation luttant contre l'homophobie, la transphobie et les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre
- **Centre LGBT** : offre ressource, soutien et accompagnement aux personnes victimes de discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre
- **STOP Discriminations** : dispositifs gouvernementaux pour dénoncer les discriminations dans les domaines couverts par la loi
- **Le site gouvernemental « Egalité »** : fournit des informations légales et ressources sur l'égalité entre les sexes et la lutte contre les discriminations
- **Cimade** : lutte contre les discriminations liées à l'immigration et le droits des étrangers
- **Réseau d'écoute et d'accompagnement juridique** : associations offrant des lignes d'écoute et d'accompagnement juridiques pour les victimes de discriminations
- **L'Observatoire des discriminations** : organisme surveillant et analysant les discriminations en France et leur impact sur la société.
- **Le site Comprendre pour agir** : centralise des outils pédagogiques sur la thématique des discriminations



Les associations porteuses de projets en Auvergne-Rhône-Alpes



Union régionale REMPART Auvergne-Rhône-Alpes

Archiclassique

06 87 01 25 32 / archiclassique@orange.fr

Asso. de Montgilbert

06 61 04 88 05 / montgilbert@rempart.com

Château d'Urfé

06 99 73 20 49 / chateaudurfe@gmail.com

Asso. Les Forts de l'Esseillon

06 33 91 17 25 / mail@esseillon.fr

Université Rurale Montagnarde

04 76 30 41 71 - 06 82 58 08 94

universiteruralemontagnarde@gmail.com



RESTe!

06 89 74 88 58 / contact@asso-reste.fr



RANDA ARDESCA, Helviorum

06 40 21 02 14 / archeosite07@gmail.com



Volontaires pour la Nature

04 75 72 16 15 / info@apasdeloup.org



Association Jeunes de Chantier

07 61 43 22 18 / chantier@levielaudon.org



CACIAURA, Projet Etudes et Chantiers

04 73 31 50 49 / caciaura.chantiers@gmail.com



Concordia

Délégation Auvergne : 04 73 90 65 66 / auvergne@concordia.fr

Délégation Rhône-Alpes : 04 72 60 97 56 / rhone-alpes@concordia.fr



Jeunesse et Reconstruction AURA

06 07 34 79 33 / dr.aura@jeunessereconstruction.org



Le Créneau, Solidarité Jeunesse

04 70 99 60 35 / dr@creneausolidarites.com



Le Club du Vieux Manoir

03 44 72 33 98 / contact@clubduvieuxmanoir.fr



Le Mat 07

04 75 37 73 80 / kevin.roblot@levielaudon.org

06 79 40 18 05 / marie.simonchaussy@orange.fr



RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes : 07 52 05 42 25 - cotravauxaura.cm@gmail.com
- Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Stéphane BOMBRUN
drajes-mobilite@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr